

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 9 novembre 1977

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1407)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

DEMANDE D'ÉTUDE AU COMITÉ DE LA PRÉSUMÉE
INTERCEPTION ILLÉGALE DU COURRIER—RECOURS À
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bill Jarvis (Perth-Wilmot): Monsieur l'Orateur, je sou-
lève, aux termes des dispositions de l'article 43 du Règlement,
une question importante et urgente. Compte tenu des doutes
sérieux exprimés publiquement sur la véracité ou la fausseté
du rapport annuel du solliciteur général au Parlement daté du
11 février 1977, où il est dit qu'en 1976 on n'a émis qu'un seul
mandat autorisant l'interception d'envois postaux, mandat qui
n'a pu servir prétend-on, et étant donné que les journalistes
prétendent que du courrier a été ou est peut-être intercepté
couramment, je demande à proposer, appuyé par le député de
Brandon-Souris (M. Dinsdale):

Qu'on charge le comité permanent de la justice et des questions juridiques
d'enquêter sur toute l'affaire des interceptions illégales et non autorisées de
courrier.

M. l'Orateur: Aux termes des dispositions de l'article 43,
cette motion ne peut être présentée sans le consentement
unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Non.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'OPPORTUNITÉ DU REPORT DE LA MISE EN VIGUEUR DES
RÉDUCTIONS TARIFAIRES JUSQU'À LA PRÉSENTATION D'UNE
STRATÉGIE INDUSTRIELLE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur,
le Conseil économique a souligné que le gouvernement
n'a établi aucun plan d'action pour résoudre les problèmes que
feront surgir les réductions qu'on vient d'annoncer. Ces réductions
pourraient avoir des conséquences désastreuses pour les
travailleurs canadiens de l'industrie des textiles, des plastiques,
de la chaussure et de l'électronique, pour ne mentionner que
ceux-là, je propose, appuyé par le député de Winnipeg-Nord-
Centre (M. Knowles):

Que la Chambre ordonne au gouvernement de ne pas mettre ces réductions
tarifaires en vigueur tant qu'il n'aura pas déposé devant la Chambre une

stratégie industrielle conçue pour garantir la stabilité de l'emploi dans ces
secteurs d'une importance primordiale.

M. l'Orateur: Cette motion est présentée en vertu de l'arti-
cle 43 et, par conséquent, elle ne peut être présentée que du
consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement
unanime?

Des voix: Non.

* * *

LES FINANCES

DEMANDE DE RENVOI AU COMITÉ DE LA SITUATION RELATIVE
AU CHANGE ÉTRANGER—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur,
j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet
d'une affaire urgente. Étant donné que le dollar continue
d'être l'objet de pressions, étant encore une fois aujourd'hui
touché au-dessous du niveau de 90c.; que 100 millions de
dollars prélevés sur nos réserves de devises américaines ont été
drainés jusqu'ici au cours du mois, dont 50 millions ce matin,
je demande la permission de proposer, appuyé par le député
d'Oxford (M. Halliday):

Qu'un comité permanent approprié de la Chambre soit immédiatement chargé
d'étudier notre situation relative au change étranger et la manière dont le
gouvernement traite cette question.

M. l'Orateur: En vertu des dispositions de l'article 43 du
Règlement, une motion de ce genre nécessite le consentement
unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Non.

* * *

LE TOURISME

INVITATION AUX CANADIENS DE PASSER LEURS VACANCES AU
PAYS AFIN D'ATTÉNUER LE DÉFICIT AU CHAPITRE DES
VOYAGES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur,
aux termes de l'article 43 du Règlement, je voudrais présenter
une motion à propos d'une affaire urgente. Compte tenu du
déficit croissant du Canada au chapitre des voyages et du
tourisme, déficit qui s'élève maintenant à 1.7 milliard de
dollars et de ses répercussions sur la balance des paiements et
sur les emplois si nécessaires dans le secteur du tourisme, je
propose, appuyé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M.
Knowles):

Que la Chambre approuve les déclarations du ministre des Finances, qui vient
de demander aux Canadiens de passer leurs vacances au Canada afin d'atténuer
le déficit au chapitre des voyages et qu'elle invite également tous les députés,
surtout le premier ministre, à passer leurs vacances dans notre beau pays.